

Statement

Discours

Department of  
External  
Affairs



Ministère des  
Affaires  
extérieures

88/44

À VÉRIFIER AU MOMENT DE L'ALLOCATION

ALLOCUTION DU

TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

AU CENTRE DE RESSOURCES UNIVERSITAIRES

EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

UNIVERSITÉ LAVAL  
QUÉBEC

LE 26 SEPTEMBRE 1988

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

Canada

Je vous remercie de m'avoir invité à vous parler de la politique du Canada à l'égard de l'Afrique du Sud. Comme vous le savez, le Premier ministre Mulroney et moi-même menons une politique étrangère active et dirigée vers des buts concrets, nous efforçant d'affirmer les intérêts du Canada et son influence dans des domaines tels que le commerce, l'environnement et le problème international de la dette. Mais nous avons accordé une priorité particulière à la lutte contre l'apartheid, et certains Canadiens se demandent pourquoi. Après tout, nous sommes séparés de l'Afrique du Sud par la moitié du globe. Il est d'autres régimes d'oppression. D'autres pays laissent libre cours à la brutalité. Pourquoi le Canada devrait-il porter particulièrement son attention sur l'Afrique du Sud? J'y vois trois grandes raisons.

Tout d'abord, le régime de l'apartheid constitue un cas remarquable de violation des droits de la personne, dans la mesure où il enchâsse la discrimination raciale dans ses lois et dans sa Constitution. En cela, il est unique au monde, et les démocraties occidentales devraient s'en inquiéter tout particulièrement car la Constitution qui légalise le racisme tire sa légitimité des valeurs occidentales dont se réclament ses auteurs. L'Union soviétique ne prétend pas appartenir à l'Ouest. Le Burundi n'affirme pas faire partie du monde développé. L'Afrique du Sud a ces prétentions, et elle devrait être jugée selon les normes auxquelles elle se réfère.

En second lieu, toute l'Afrique australe pourrait être déchirée par la violence qu'engendre l'apartheid. Le Groupe de personnalités éminentes du Commonwealth a prévenu qu'il fallait agir de toute urgence "afin d'éviter ce qui pourrait être la pire effusion de sang depuis la Deuxième guerre mondiale". Chaque camp est armé. Chacun craint l'autre. Chacun est tenté de se laisser entraîner par ses propres extrémistes. Pour chacun, l'apartheid est le problème crucial. S'il n'y est pas mis fin pacifiquement, une catastrophe se produira tôt ou tard.

Enfin, il s'agit d'une catastrophe que le Canada peut contribuer à prévenir, d'une injustice qu'il peut contribuer à corriger. L'un des aspects frustrants de la politique étrangère est que nous n'avons aucune influence sur nombre de problèmes. Nous ne pouvons arrêter les cyclones. Nous ne pouvons faire disparaître les maladies. Nous ne pouvons ordonner à des pays souverains de respecter leurs citoyens. Si l'on veut mener une politique étrangère efficace, il s'agit de déterminer les problèmes sur lesquels on peut exercer une influence, puis d'user de cette influence de manière constructive et créative. Plus qu'un défi, c'est, selon nous, le devoir d'un pays tel que le Canada, dont la population jouit d'une prospérité et d'une liberté qui sont déniées à la majeure partie de l'humanité.

C'est pourquoi ce gouvernement s'est efforcé, systématiquement et délibérément, d'accroître les pressions réellement exercées à l'encontre de l'apartheid. Nous avons fortement réduit nos échanges, souvent au détriment des Canadiens. Nous avons accru l'aide et les autres formes de soutien offertes aux victimes de l'apartheid. Le Premier ministre a effectué en Afrique un voyage sans précédent afin d'y rencontrer les dirigeants des États de la ligne de front et de montrer, par sa présence, que l'apartheid a pour adversaires des Blancs aussi bien que des Noirs, les dirigeants des pays du Sommet économique aussi bien que ceux des États de la ligne de front. Aucun autre dirigeant occidental, aucun gouvernement canadien antérieur ne se sont montrés plus actifs ou plus efficaces dans la lutte contre l'apartheid. C'est ce qui rend plus important que jamais le rôle de chef de file assumé par le Canada.

Un véritable débat s'est engagé au sujet de la manière la plus efficace de poursuivre la lutte contre l'apartheid. Le Premier ministre a déclaré clairement à l'ONU que si toutes les autres mesures échouent, le Canada est prêt à rompre toute relation économique et diplomatique avec l'Afrique du Sud. Certains Canadiens sont d'avis que nous devrions franchir immédiatement cette étape décisive parce que, venant du Canada, ce geste communiquerait un message qui ne pourrait être ignoré, ni par l'Afrique du Sud ni par les autres pays dont la politique a une incidence sur l'Afrique du Sud.

Nous prenons au sérieux cet argument, compte tenu du rôle particulier que joue le Canada dans la lutte contre l'apartheid. Après tout, notre politique n'a pas simplement pour but d'exprimer l'opinion des Canadiens, mais de transformer le régime sud-africain. Nous voulons mettre un terme à l'apartheid, de manière pacifique, et le voir remplacé en Afrique du Sud par une démocratie véritable.

Il est facile de condamner l'apartheid. Ce qui est difficile, c'est de trouver des moyens pratiques de mettre fin à ce régime raciste. À l'évidence, l'opinion et l'exemple du Canada sont importants. Mais là ne s'arrête pas notre influence.

Celle-ci comporte deux autres grands aspects.

L'un est l'aide que nous apportons aux victimes et aux adversaires de l'apartheid en Afrique australe même. Il s'agit d'une aide matérielle, sous la forme de secours, d'éducation et d'information. Il s'agit aussi de l'appui psychologique fourni par une présence canadienne active. Par exemple, ceux qui s'opposent à l'apartheid en Afrique du Sud sont de plus en plus nombreux à juger précieuse l'existence d'une ambassade du Canada dans ce pays.

Nous pouvons aussi user de notre influence en amenant d'autres pays à intensifier les pressions internationales contre l'apartheid. Nous savons évidemment que les pressions les plus contraignantes viendraient des plus importants partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud, à savoir la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Allemagne, le Japon et d'autres. La plupart de ces pays ne modifieront pas leurs politiques de façon radicale. Mais ils y apportent des changements de façon progressive et ce, notamment parce que des pays comme le Canada usent de leur influence sur leurs amis pour les convaincre d'exercer davantage de pressions contre le régime d'apartheid. Aux deux derniers Sommets économiques, l'apartheid était à l'ordre du jour, sur l'insistance de Brian Mulroney. L'ensemble de mesures adoptées par le Commonwealth a été soigneusement élaboré pour encourager les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud à accroître eux aussi les pressions. Le Commonwealth met actuellement en oeuvre un programme visant à rendre plus efficaces et à généraliser les sanctions, et le Canada joue un rôle de premier plan dans cette initiative.

Le régime de l'apartheid ne disparaîtra pas du jour au lendemain. Les pressions doivent être soutenues et de plus en plus fortes. Le Canada peut, davantage que presque tout autre pays, influencer cette campagne. Nous sommes le seul pays au monde qui soit à la fois membre du Commonwealth, de la Francophonie et du Sommet économique, et nous sommes un chef de file dans chacune de ces instances. Nous avons mérité la confiance tant des pays du Sommet que des États de la ligne de front et nous nous servons de cette position pour faire pression contre l'apartheid. C'est là un rôle très important qui pourrait être compromis si nous nous retirions de l'Afrique du Sud. Il faudra peut-être un jour rompre nos relations comme nous l'avons déjà signalé. Cela transmettrait un message très fort, mais cela pourrait mettre un terme à notre influence. C'est une question de jugement. À l'heure actuelle, nous sommes d'avis qu'il vaut mieux rester et utiliser notre influence.

À l'évidence, il ne suffit pas d'avoir de l'influence dans cette campagne mondiale contre l'apartheid. Nous devons mettre cette influence à contribution et donner l'exemple pour ce qui concerne l'application soutenue de nouvelles pressions contre l'apartheid.

Le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth chargé de l'Afrique australe, que j'ai l'honneur de présider, s'est vu confier le mandat de recommander des moyens d'élargir et de renforcer les sanctions économiques.

Durant la réunion que nous avons eue récemment à Toronto, nous avons étudié le rapport provisoire d'un groupe d'experts qui s'est penché sur l'impact des sanctions. Ce document est venu confirmer que les sanctions ont effectivement un impact - et que le gouvernement sud-africain commence à en ressentir les effets. Pour accroître l'efficacité des sanctions, le groupe d'experts a formulé un certain nombre de propositions.

Il est peut-être encore plus important d'encourager d'autres pays à se rallier à l'ensemble de mesures adopté par le Commonwealth, et particulièrement à l'interdiction d'importer du charbon, produit qui constitue 8 % des exportations de l'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud accroîtra ses efforts pour déjouer les sanctions. Nous avons donc décidé que les pays concernés examineraient s'il convient de mettre en place des contrôles douaniers plus stricts et de donner une priorité plus grande à la surveillance des infractions aux sanctions. Il pourrait être nécessaire d'infliger des peines plus lourdes et de donner plus de publicité aux infractions, à titre de dissuasion. Il se peut par ailleurs que des transferts de technologie aident l'Afrique du Sud à tourner les importantes sanctions concernant les armements, le pétrole et les ordinateurs. Nous devons en tenir compte et veiller à ce que cela ne se produise pas.

Ces propositions et plusieurs autres sont actuellement étudiées par mes officiels. Par exemple, Douanes Canada a poursuivi avec succès devant les tribunaux plusieurs sociétés coupables d'infractions douanières.

L'étude du Commonwealth sur les relations de l'Afrique du Sud avec le système financier international montre à quel point l'étau financier se resserre autour de l'Afrique du Sud. Les auteurs ont identifié certaines sources de financement qui pourraient contribuer à amortir les difficultés de balance des paiements que connaît ce pays. Les ministres ont convenu de mesures visant à priver l'Afrique du Sud de ce recours et à ajouter aux pressions exercées sur elle.

Le gouvernement canadien, pour sa part, applique déjà à Pretoria les mêmes provisions pour pertes sur prêts que celles qu'il applique aux pays les plus lourdement endettés, même si l'Afrique du Sud n'appartiendrait pas normalement à cette catégorie. Nous n'offrons plus d'assurance-crédit à l'exportation vers l'Afrique du Sud, et nous encourageons les pays qui continuent de le faire à renoncer à cette pratique.

La coopération des institutions bancaires canadiennes a été une composante essentielle des efforts faits par le Commonwealth pour imposer des sanctions financières efficaces à l'Afrique du Sud. Leur adhésion volontaire à la politique d'interdiction de nouveaux prêts adoptée en 1986 a ajouté sensiblement aux difficultés, pour l'Afrique du Sud, de trouver de nouvelles sources de devises. Je crois que cette initiative des banques canadiennes a un impact beaucoup plus direct que ce ne serait le cas si l'interdiction était obligatoire.

C'est dans cette optique que j'ai rencontré récemment les représentants de banques canadiennes pour discuter de la suite que ces institutions entendent donner aux décisions prises à Toronto. Je peux vous dire que les banques canadiennes n'augmenteront pas les crédits au commerce avec l'Afrique du Sud. En fait, ces crédits diminuent déjà et, dans certains cas, ils sont inexistantes.

Les ministres ont également convenu de demander aux banques de leurs pays de chercher à obtenir que les rééchelonnements ne dépassent pas un an à la fois, pour contraindre le plus possible les autorités sud-africaines à effectuer leurs paiements dans les meilleurs délais. Les banques canadiennes, dont l'engagement représente moins de 1 % des engagements globaux des banques étrangères en Afrique du Sud, ont fait observer que cette présence très limitée ne leur permettait pas de participer directement au processus de rééchelonnement, et notamment à la détermination des conditions qui s'y rattachent. Elles ont toutefois accepté de faire valoir auprès des banquiers étrangers directement concernés la préférence du Canada pour un rééchelonnement le plus court possible.

Dans le cadre des efforts du Commonwealth, nous avons mené notre propre revue des sanctions canadiennes pour nous assurer qu'elles sont effectivement appliquées dans le but escompté. Le processus est intensif, précisément parce que nous avons introduit un si grand nombre de nouvelles mesures pour faire échec à l'apartheid. Nous avons près de trente mesures en place, et nous éliminons systématiquement toutes les échappatoires que nous découvrons. De nouvelles instructions sont données au besoin à tous les officiels du gouvernement pour qu'ils soient pleinement informés de nos objectifs. En fait, notre revue a apporté la preuve de l'efficacité réelle de nos procédures.

Il y a un an, les dirigeants des pays membres du Commonwealth se sont réunis à Vancouver sous la présidence du Premier ministre Mulroney. Ils ont alors convenu d'élargir et de renforcer les sanctions contre l'Afrique du

Sud et de recourir à d'autres moyens pour favoriser le démantèlement de l'apartheid. Le Canada croit que l'approche retenue par le Commonwealth produit des résultats et, dans cette optique, je voudrais ce soir vous faire part des nouvelles initiatives que le Canada entend prendre pour élargir et intensifier l'application des sanctions.

- Le gouvernement rendra plus stricte l'interdiction de passer des marchés publics avec des sociétés appartenant en majorité à des intérêts sud-africains. Cette interdiction s'appliquera désormais

- 1) aux subventions, aux contributions et aux ventes, et notamment à l'aide publique accordée dans le cadre de programmes de développement régional
- 2) aux ventes à tous les clients d'Afrique du Sud, sauf pour des raisons humanitaires ou pour nous permettre d'agir en Afrique du Sud
- 3) aux sociétés d'État, ce qui, par exemple, mettra effectivement un terme aux ventes de soufre effectuées par Pétro-Canada.

- Il n'y aura aucun accroissement des crédits accordés pour le commerce avec l'Afrique du Sud.

- L'interdiction de vendre des articles de haute technologie figurant sur la Liste de marchandises d'exportation contrôlée sera étendue aux utilisateurs finals du secteur privé d'Afrique du Sud.

Je voudrais aussi annoncer quatre initiatives visant à renforcer concrètement l'appui donné aux efforts pacifiques de lutte contre l'apartheid :

- Dans la période qui nous sépare de la prochaine réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, le gouvernement du Canada consacrera 2,4 millions de dollars à promouvoir le dialogue entre les Sud-Africains - par des subventions versées aux organisations concernées - ainsi qu'à contrer la censure et la propagande, comme il l'a annoncé à Toronto.

- Il contribuera à la lutte contre la censure en Afrique du Sud par une subvention de 30 000 \$ au Groupe d'action contre la censure en Afrique du Sud.

- Il versera 50 000 \$ au fonds de défense des médias, afin d'aider les médias sud-africains dans leur lutte contre les règlements sur la censure.

- Il contribuera à la reconstruction de l'immeuble abritant le Conseil sud-africain des Églises et d'autres groupements de défense des droits de la personne, détruit il y a un mois par l'explosion d'une bombe.

Les sanctions sont une composante importante de notre politique. Mais il est tout aussi important de fournir un soutien moral et matériel aux victimes et aux adversaires de l'apartheid. C'est pourquoi notre aide s'est accrue de façon très sensible et se chiffre maintenant à plus de 7 millions et demi de dollars par année.

Ainsi, le Canada, par l'entremise d'organisations non gouvernementales, cotise largement au fonds d'assistance judiciaire destiné aux prisonniers politiques sud-africains, et il fournit une aide humanitaire aux familles de ces personnes. Par le truchement de notre ambassade, nous participons à des centaines de petits projets d'éducation et d'initiatives communautaires qui sont essentiels au développement des leaders noirs sud-africains de demain. Nous aidons en outre les syndicats sud-africains qui, avec l'interdiction des organisations explicitement politiques, ont été amenés à s'impliquer de plus en plus au niveau politique.

Notre ambassadeur et son personnel sont présents en Afrique du Sud pour observer les réalités dans ce pays et tenir le gouvernement au fait de l'évolution de la situation, en dépit des efforts des autorités sud-africaines pour faire croire que l'apartheid a été démantelé. Ils sont là aussi pour être des témoins de la communauté internationale lors des procès, des services religieux et des ralliements. Ils montrent à ceux qui luttent contre l'apartheid qu'ils n'ont pas été abandonnés et que la communauté internationale soutient leur cause.

Le Canada est devenu une importante source de soutien, tant matériel que moral, pour les États de la ligne de front qui, très souvent, sont victimes des manoeuvres de déstabilisation et même de l'intervention militaire directe de l'Afrique du Sud. Le Canada s'est engagé à affecter 30 millions de dollars par année à des projets exécutés par la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC). En outre, l'aide bilatérale canadienne accordée à ces pays se chiffre à plus de 100 millions de dollars par année.

Cette situation apporte un contrepoids important aux privations économiques dont souffrent ces pays du fait de leur voisinage de l'Afrique du Sud. Une somme de vingt millions de dollars ira au rétablissement de la ligne ferroviaire de Limpopo au Mozambique, comme solution de rechange au transport via l'Afrique du Sud.

Monsieur le Président, j'attends toujours du gouvernement sud-africain des signes qu'il s'est rendu à l'idée du démantèlement nécessaire de l'apartheid. Certaines réformes ont vu le jour. Toutefois, pour la grande majorité de la population, c'est la race qui continue de dicter où une personne peut résider, aller à l'école, se baigner, et même mourir et être inhumée. La race continue d'être le facteur déterminant des occasions économiques qui s'offrent aux Sud-Africains. Mais surtout, on dénie aux Noirs sud-africains toute possibilité d'apporter quelque changement que ce soit à cette situation en recourant à un processus politique démocratique normal.

En guise de solution, le gouvernement de l'Afrique du Sud a proposé la création d'un conseil national multiracial. Mais, même s'il ne représente que 15 % de la population, il continue de s'arroger le droit exclusif de déterminer qui peut et qui ne peut pas représenter la majorité, ce sur quoi le Conseil peut se prononcer, et les modalités dont serait assorti ce pouvoir décisionnel. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que cette proposition ait jusqu'à présent été rejetée à l'unanimité par tous les Noirs sud-africains qui revendiquent légitimement le droit de représenter les gens de leur race.

Quelles sont les options? Certains Noirs sud-africains ont choisi la violence pour forcer le changement. Je comprends leurs frustrations face à un système inique qui repose sur la violence. Mais la violence raciale en Afrique du Sud ne peut précipiter la création d'un régime démocratique non racial. Non seulement cette position est fondamentalement mauvaise et fait naître le spectre de la violence aveugle, mais elle fait reculer les chances de voir s'instaurer des changements véritables en accentuant la peur et la haine raciale.

Le seul choix acceptable pour l'Afrique du Sud, et le seul moyen d'éviter l'hécatombe, réside dans des négociations réelles entre les dirigeants légitimes de toutes les communautés sud-africaines. C'est l'objectif que se fixe le Canada pour l'Afrique du Sud et c'est ce vers quoi il axera ses efforts.